

Prolongation

Les facettes méconnues de la hausse du prix du poisson



Le poisson devenu denrée de luxe au Gabon!



La sardine fumée fait partie des espèces les plus exposées à des fuites.

Photo : Chris OYAME

Photo : François-Kennedy Ondo, Mba

I. M'B.
Libreville/Gabon

Face au prix élevé du kilogramme de poisson, "L'Union" revient sur ce secteur pêche, pour découvrir que des raisons peu avancées, mais bien réelles, impactent la structure des prix. Nos reporters ont découvert que, dans la filière pêche, les hausses des prix sont aussi occasionnées par les accords de pêche, la rente des propriétaires de pirogues ou navires, l'entente expresse entre armateurs industriels.

DEPUIS 2008, le prix du poisson n'a pas cessé de grimper. Ce phénomène s'est même intensifié en 2012, au point où le poisson de première catégorie, c'est-à-dire celui de très bonne qualité, est devenu une denrée hors de portée pour la grande partie des ménages. Le prix du kilogramme monte jusqu'à 4 800 francs, voire 6 000 francs en période de rareté. Apparemment, aucun mécanisme étatique ne parvient à freiner cette fièvre qui affecte une denrée pourtant fort prisée des Gabonais.

En termes de palmarès en effet, au Gabon, la consommation du poisson par habitant est la plus élevée de la sous-région Afrique centrale, y compris l'Angola. Selon les statistiques synthétisées de l'Onu (2009) et de la FAO (2006), le Gabonais consommait en moyenne 40,4 kilogrammes de poisson par an. Loin devant l'Equatoguinéen (27,2 kilos par an) et le Santoméen (24,5 kilogrammes par an). Posant le diagnostic, les autorités en charge du secteur pêche avancent plusieurs raisons à ce dysfonctionnement : rareté de la ressource halieutique, recul ou destruction de sites de naissance desdits poissons (mangroves), piratage en mer, etc. Si ces arguments sont recevables

en l'état, un spécialiste estime que " le Gabon paye aussi son incapacité à réaliser l'intégration de la filière pêche et du système économique de ce secteur d'activité, qui condamne l'Etat à ne compter que sur les déclarations et les bonnes volontés des opérateurs qui exercent sur le marché national".

ACCORDS PÊCHE Notre enquête montre trois facteurs tout aussi déterminants influant sur le circuit de la commercialisation du poisson et impactant la structure finale du prix à la consommation : les accords de pêche avec l'Union européenne, la rente des propriétaires des pirogues de pêches artisanale et industrielle, et les ententes entre armateurs et pêcheurs industriels sur les prix.

Le premier facteur est peut-être le moins important, sur les trois relevés. Bien qu'ils apportent quelques recettes à l'État, les accords de pêche entre le Gabon et l'Union européenne ont presque toujours été négociés en défaveur du Gabon. "Les exportations concernent principalement des produits à forte valeur marchande, comme les crevettes ou le thon". Il y a aussi que les armateurs industriels vendent vers l'Afrique de l'Ouest des produits moins rémunérateurs tels que la sardine (fumée). Il faut signaler que les sous-équipements portuaires favorisent la fuite des poissons. Même le Capal (Centre de pêche artisanale de Libreville), qui a coûté des milliards, grâce à un financement du Japon, n'est pas utilisé à bon es-cient. Toute chose qui crée la rareté et qui influe donc sur le prix.

Le deuxième facteur agissant sur la hausse des prix est relatif à "la rente des pirogues". La majorité des trente pêcheurs artisanaux que nous avons interrogés affirment qu'ils ne sont pas propriétaires des navires.

Comme pour le transport de femmes mareyeuses

Pays	Population (en millions)	Consommation (Kilogrammes par habitant)	Rang
Angola	19	13,7	6è
Cameroun	20	15	5è
Centrafrique	4,5	4,1	9è
Tchad	11,5	6,1	7è
RDC	67,8	5,4	8è
Congo	3,8	20,4	4è
Guinée Equatoriale	0,7	27,2	2è
Gabon	1,5*	40,4	1er
Sao-Tomé & Principe	0,17	24,5	3è

L'exportation de la sardine fumée crée la pénurie et la flambée des prix.

Photo : I. M'B.

urbain, ont-ils comparé, ils exploitent des navires appartenant à des nationaux, contre un loyer souvent hebdomadaire. " Vous pensez vraiment qu'un étranger peut facilement obtenir des documents de pêche, se plaint un pêcheur artisanal (visiblement en situation irrégulière), par ailleurs remonté contre la stigmatisation des étrangers. "Nous avons la technicité, mais nous n'avons pas toujours les moyens d'obtenir des équipements de pêche performants. Ces bateaux appartiennent à des grandes personnalités ou à des hauts cadres de l'administration. Chaque weekend, nous versons des loyers qui sont en moyenne de 250 à 350 000 francs pour les pirogues", affirme T. O., Nigérien.

LUTTE INÉGALE Aujourd'hui, les propriétaires de pirogues et de navires ont augmenté la rente que leur versent les pêcheurs artisanaux. En échange parfois d'une couverture en cas de contrôles des autorités. Conséquence : ces derniers rattrapent cette hausse en aval pour maintenir leurs marges. Ils répercutent cette hausse sur les femmes commerçantes qui, à leur tour, la fait supporter par le consommateur final. Donc, en plus de la hausse superficielle provoquée par le cartel des pêcheurs artisanaux et des membres de leurs circuits de distribution constitués

(manipulation des poids et balances), le loyer de la pirogue affecte aussi le prix final. Et là, ce sont les nationaux nantis qui en sont à l'origine du problème. Enfin, il y a les ententes entre les armateurs industriels. Le marché du poisson au Gabon est un marché imparfait; c'est-à-dire un oligopole mettant dans une lutte inégale peu d'offreurs et plusieurs demandeurs. Les armateurs, plutôt que de s'engager dans une guerre ouverte de prix entre eux, se coalisent dans une entente tacite pour proposer des prix hauts. Et ce, malgré la subvention sur le carburant-pêche accordée aux armateurs par l'État. Certains professionnels indiquent qu'il existerait même des regroupements de pêcheurs. À ce qu'il semble, bénéficiant d'une expérience bien connue dans les secteurs peu contrôlés, les opérateurs chinois seraient très influents sur la chaîne de valeur et les coûts finaux. En effet, les économies réalisées sur les conditions de conservation des poissons, à savoir la chaîne du froid - pas toujours aux standards mondiaux - permettent d'huiler les relations avec des membres de l'administration, par exemple pour ce qui est des nombreuses facilités administratives comme la possibilité de passer entre les mailles d'un contrôle de la qualité (respect et rup-

ture de la chaîne du froid). De la sorte, ils s'alignent sur les prix de la concurrence créant des effets de riposte-prix des concurrents au fait de leurs pratiques.

Comme on le voit, la hausse du prix du poisson

à Libreville n'est pas qu'un simple phénomène de marché. Elle revêt des facettes parfois peu visibles du grand public. Des facettes à l'abri des regards curieux et dans l'ombre d'une économie relevant de orthodoxie.

Petit angle

Conservation et consommation : le dilemme

I. M'B.
Libreville/Gabon

AVEC la création de Gabon Bleu qui vise essentiellement la valorisation et la conservation des ressources halieutiques, de l'espace et de la sécurité maritime, le Gabon entend combler ainsi une faiblesse longtemps existante : le dispositif de conservation du potentiel des ressources aquatiques et la prévention et la lutte contre les pirateries en mer notamment dans le Golfe de Guinée. L'arraisonnement des bateaux battant pavillon étranger, particulièrement chinois, montre que les eaux territoriales sont le terrain de chasse des pêcheurs illégaux. Pire, ceux-ci s'aventurent dans des zones sensibles pouvant occasionner des déversements d'hydrocarbures car contenant les pipelines pétroliers.

Si, d'un côté, la dimension sécuritaire à travers la surveillance de l'espace maritime, et de l'autre, la conservation des poissons sont salutaires, il reste que la conservation inspirée par Gabon Bleu contrarie la satisfaction des besoins actuels des populations en matière de consommation des poissons. On se souvient de ce qu'il y a deux ans, le ministère de la Pêche avait publié un décret suspendant toute forme de pêche. Suite à cette mesure brutale, les armateurs ont, dès le lendemain de la publication de cette interdiction, vivement protesté contre cette mesure qui coûterait leurs emplois à des dizaines de nos compatriotes et impacter négativement les résultats d'exploitation et financiers des sociétés industrielles et même artisanales de pêche. Face aux prix du poisson qui ont flambé, une semaine plus tard pour se maintenir quasiment à leurs niveaux actuels, suite à cette décision, le gouvernement a fait marche arrière. Mais, le mal avait déjà été fait. Les prix ont été maintenus à la hausse.

De plus, les appétits des autorités gabonaises sont plus grands en matière de conservation. Après sa participation au sommet des parcs marins en Australie, le Gabon envisage justement d'accroître ses parcs nationaux marins. Cette décision à venir ne manquera pas d'avoir des conséquences sur les superficies allouées aux zones de pêche. Aussi, faut-il que les autorités administratives en charge des différentes mesures de conservation des ressources marines et halieutiques parviennent à des solutions adaptées. D'autant plus qu'espèces migratoires, - le cas du thon -, les poissons conservés au Gabon ignorent leur "nationalité gabonaise" et se retrouvent dans les eaux frontalières où ils seront pêchés et commercialisés. C'est en cela que de nombreux spécialistes s'interrogent sur l'équilibre et l'ingéniosité à trouver face à ces mesures de conservation des poissons. Nul n'ignore que ces poissons cajolés au Gabon ne respectent pas toujours les frontières et migreront, sans visa, vers les mailles des filets étrangers.